

■ **SmartCaution SA**, à Genève, CH-660-0713007-5, mettre en place et favoriser les cautionnements de loyers, etc. (FOSC du 19.12.2007, p. 9/4255568). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a, par décision du 27 avril 2009 nommé Peter Pirkl et Xavier Mo Costabella, à Genève, chargés d'enquête de la société. Peter Pirkl et Xavier Mo Costabella sont autorisés à engager la société par signature individuelle. Il est interdit aux organes de la société de procéder à tout acte juridique sans l'accord des chargés d'enquête. Les pouvoirs de Turrettini Maurice, Niestlé Robert et Rossat Frédéric sont radiés. Signature individuelle a été conférée à Mo Costabella Xavier, de Gondiswil, à Genève, et Pirkl Peter, de et à Genève, chargés d'enquête.  
Registre journalier no 6901 du 12.05.2009  
(05024060 / CH-660.0.713.007-5)